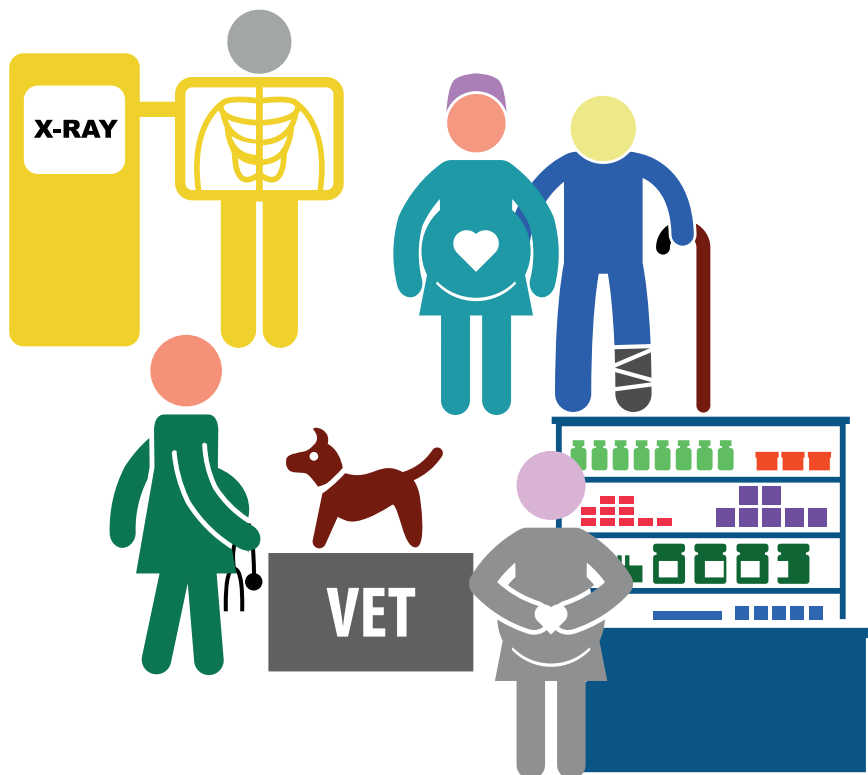




ETABLISSEMENTS DE SOINS

Particularités de la femme enceinte

Infirmières, IADE, IBODE,panseuses, aides soignantes, agents de stérilisation, ASH, médecins, pharmacien/préparateur en pharmacie, manipulateurs radio, brancardier....



**BROCHURE
PREVENTION**

avril 2023



EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES PARTICULARITES DE LA FEMME ENCEINTE



RISQUES		RECOMMANDATIONS / PRECONISATIONS
Agents chimiques dangereux/CMR	CYTOSTATIQUES CMR Préparation, administration, recueil urines, toilette patients, réfection lit, nettoyage des sanitaires	Risque de malformations congénitales et d'avortements spontanés. Pas de préparation anticancéreux. Evaluation du risque en fonction du poste, des protections collectives et des protections individuelles.
	FORMALDEHYDE C1B mais CIRC1 VME : 0.5ppm	Pas d'effet sur le fœtus en l'absence de toxicité maternelle. Respect des précautions standards et ventilation efficace des locaux.
	SOLVANTS	Pour les solvants organiques : exposition la plus faible possible (<10% VME). Attention à l'exposition concomitante de plusieurs solvants. Devant le nombre de solvants et leur utilisation, analyse au cas par cas..
	PRODUITS DE STERILISATION	Pas d'exposition à l'Oxyde d'éthylène. Glutaraldéhyde, aldéhyde formique, acide per acétique, peroxyde d'hydrogène, alcool isopropylique : pas d'effet si pas de toxicité maternelle et si système de ventilation conforme chlorure de benzalkonium (expo< 10%VME)
	AGENTS CLASSES R1A et R1B avec mentions de danger H360 H361 H362	Interdit aux femmes enceintes et allaitantes
	GAZ ANESTHESIQUES Protoxyde d'azote VME : 25ppm Halothane VME : 2ppm	Risque faible lorsque les gaz sont captés (circuit fermé + prises SEGA + filtres absorbants à charbon actif sur valves expiratoires). Attention à l'exposition au Protoxyde d'azote. Pas d'exposition à l'halothane.
	MERCURE	Interdit aux femmes
	MANIPULATION MEDICAMENTS Térogènes connus : épileptiques, AVK, lithium, rétinoïdes... Foetotoxiques connus : AINS, cycline, psychotropes....	Risques théoriquement possibles mais pas d'observation rapportée en milieu de travail. Pas de préparation d'antiviraux ni aérosol-thérapie (pentamidine/ribavirine). Précautions standards: lavage des mains fréquents, port de gants, masques.

RISQUES	RECOMMANDATIONS / PRECONISATIONS	
Rayonnements Ionisants	Radio, TDM, radiothérapie, Médecine nucléaire...	<p>Interdiction exposition interne femmes allaitantes).</p> <p>Pas affectation femmes enceintes à des postes catégorie A.</p> <p>Exposition du début de la grossesse à l'accouchement <1 mSv.</p>
Rayonnements non ionisants	Rayonnement EM (IRM), US, laser...	<p>Risque augmenté mais non significatif d'avortement spontané lors d'expositions aux champs EM. Retrait provisoire IRM à évaluer.</p> <p>Pour les Radiofréquences et Hyperfréquences > 100 Hz faisant appel à leurs effets thermiques (diathermie et bistouri électrique), pas d'exposition supérieure à celle admise pour la population générale. Kinésithérapeute l'utilisation d'ultra sons majorerait le risque malformation ?</p>
Travaux Hyperbare	Caisson hyperbare	Interdit lors dépassement de 1.2bar
Manutention / Contraintes physiques	Manutention patients, charges, station debout prolongée, postures pénibles	<p>Pas de réglementation</p> <p>Limiter l'intensité de l'activité physique Limiter à partir de 24 semaines à 12 Kg la manutention de poids de charge unitaire. Faire des pauses au minimum de 15 mn / 4 heures.</p> <p>Eviter les postures inconfortables. En fin de grossesse éviter les postures debout prolongées, les durées trop longues de travail, les manutentions.</p>
Bruit	Exposition Bloc orthopédie....	Recommandation de limiter l'exposition de la femme enceinte durant les 3 derniers mois essentiellement aux fréquences basses.
Vibrations	Y compris déplacements en voiture	Manque de données probantes mais prudence début et fin de grossesse.



RISQUES	RECOMMANDATIONS / PRECONISATIONS	
Risque Biologique	Viral (rubéole, CMV, grippe, MNI, varicelle, VHB, VHC, VIH...)	Travaux exposants à la rubéole interdits aux femmes enceintes. Vaccination préventive ROR, VHB. Eviter le contact. EPI (gants, masque respiratoire) si besoin et lavage mains après contact patient.
	Bactérien (Listeriose, Tuberculose)	EPI (gants, masque respiratoire) si besoin et lavage mains après contact patient.
	Parasitaire (toxoplasmose...)	Travaux exposant à la toxoplasmose interdit aux femmes enceintes.

RISQUES	RECOMMANDATIONS / PRECONISATIONS	
Facteurs de risques Psycho Sociaux	Stress, violence physique, verbale, charge mentale, charge de travail	Effet délétère du stress vécu ou subi pendant le grossesse sur le nouveau né. Prévention nécessaire.
Travail de nuit/ travail en 2 X 8		Eviter le travail de nuit à partir du 4ème mois (12 SA) risque prématurité, retard de croissance intra utérin... (Cf recommandation HAS 05/2012) .
Horaires irréguliers/Durée longue de travail		Adaptation du poste de travail.

ATTENTION AUX CUMULS DE FACTEURS DE RISQUES
 (travail de nuit, Horaires irréguliers, posture debout, fatigue perçue, demande psychologique...)



« La présente brochure a pour vocation de délivrer des informations et conseils non exhaustifs. Elle n'a pas de valeur réglementaire »

N'hésitez pas à contacter votre médecin du travail.
 Il est votre conseiller pour les risques professionnels
 0800 360 400 - www.stprovence.fr

